

Le calvaire au quotidien de deux sœurs électrosensibles

Veronique Perrault et Bénédicte Michel de Rancy subissent des migraines, des nausées, des vertiges ... Pour elles, la cause de leurs maux, ce sont les ondes émises par les téléphones portables, les antennes relais, le Wi-Fi ... Reportage sur la vie de deux électrosensibles arrivées à quasi-saturation.

Surtout pas de téléphone portable allumé, même en veille. Laissez-le bien éteint dans votre voiture et le plus loin possible de la maison. » La consigne avant de rencontrer les deux sœurs de Rancy, Véronique Perrault et Bénédicte Michel, ne pouvait être plus clair. Ce n'est pas la dernière lubie du moment, loin de là.

Depuis environ 5 ans, Véronique et Bénédicte subissent quotidiennement des migraines, des nausées, des vertiges, des tremblements... au point que leur vie est devenue un véritable calvaire. Elles en sont sûres et certaines : les ondes électromagnétiques émises par les téléphones portables, sans fil, les antennes relais, le Wi-Fi... sont la cause de leurs maux.

Les deux sœurs souffrent d'électrosensibilité (EHS)..

Une maladie non reconnue mais subie;

Pour se protéger, elles ont dû s'équiper. « À chaque fois que nous sortons, avouent-elles, ou quand on est devant l'ordinateur, on se protège avec un voile. Pas n'importe quel voile, il s'agit d'un tissu conçu par l'armée avec des fibres en argent à l'intérieur. » Le problème, c'est son coût : 59 euros le mètre, non remboursables par la sécurité sociale bien sûr puisque l'électrosensibilité n'est pas encore reconnue comme une maladie.

« J'ai déjà dépensé environ 3 000 euro pour équiper ma maison », avoue Bénédicte. Mis à part leurs voilages, les deux sœurs ont aussi investi dans un lit à baldaquin avec, là encore, des voiles constitués de fibres métallisées destinées à bloquer les champs électromagnétiques.

Des maux loin d'être familiaux...;

Avant, Véronique habitait au cœur de Paris avec sa fille et son mari. Depuis 5 ans, sa vie a changé avec l'apparition des premiers symptômes. En plus de souffrir du mal des ondes dans son corps, elle a été obligée d'arrêter son travail de cadre à la SNCF. Trop d'ondes, trop de maux, trop de souffrances. Son mari, ou plutôt aujourd'hui son ex, ne tarde pas à demander le divorce. « Je n'en pouvais plus. Il fallait que je quitte Paris. Mon mari était accro à l'ordinateur. Il était branché 24 heures sur 24 et mes migraines ne s'arrêtaient jamais. Même ma fille, certains jours, se roulait par terre en rentrant de l'école. J'avais besoin de venir à la campagne pour me protéger. C'était vital. »

La hantise du Wi-Max;

Jusqu'à la semaine dernière, elle vivait à deux pas de chez sa sœur Bénédicte et de son beau-frère. Depuis le week-end dernier, elle a été obligée de faire ses valises en urgence avec sa fille. La faute à un



Les deux sœurs ne se déplacent jamais sans leur voile de protection contre les ondes



Bénédicte Michel a été obligée d'investir dans un lit à baldaquin avec des voiles de fibres métalliques destinées à bloquer les champs électromagnétiques. Toute sa maison est « électro-assainie »

trop plein de Wi-Fi. « Je tremblais de partout. je ne pouvais plus me concentrer. Je pleurais. »
Sa sœur Bénédicte a été obligée de quitter, elle aussi, son métier de professeur à l'IUT du Creusot. Leurs maux sont loins d'être familiaux, au contraire... Depuis quelques jours, elles ont créé le collectif EHS 71.

Une association, à peine médiatisée, qui compte déjà de nombreux membres, tous des électrosensibles.
« Le Wi-Fi, c'est déjà l'enfer alors on ne vous parle pas du Wi-Max. Notre maladie nous oblige à fuir les villes, bientôt les campagnes. Où va-t-on aller si ça continue ? »

Parfois, Véronique et Bénédicte se plaisent à rêver d'un village ou d'un hameau en zone blanche à durée indéterminée.

Pour elles, il y a urgence.

Nicolas Desroches

Pour rejoindre le collectif EHS ou pour prendre contact avec lui, contacter Bénédicte Michel au 397 route des Platières, 71 290 Rancy.

[- BioInitiative explications 0,6 V/m : cliquer -](#)

